

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE
HIVER 2020

POL 8007
MÉTHODES DE RECHERCHE EN SCIENCE POLITIQUE
JEUDI 14 H À 17 H

Professeure : Maude Benoit

Bureau : A-3775

Téléphone : 514-987-3000, poste 1264

Courriel : benoit.maude@uqam.ca

Heures de disponibilité : après le cours ou sur rendez-vous

DESCRIPTION DU COURS

Le séminaire de méthodes est consacré aux enjeux de collecte et d'analyse de données. Il porte notamment sur différentes approches et techniques de recherche : les sondages, l'entretien, l'observation, l'analyse de contenu, l'étude de cas, la comparaison, etc. Le séminaire vise également à outiller les étudiants-es en vue de la production du mémoire en arrimant la réflexion sur les débats méthodologiques à leurs propres intérêts de recherche.

DÉMARCHE ET OBJECTIFS

La réalisation d'un mémoire ou d'un travail dirigé de maîtrise consiste à structurer un projet de recherche (problème, objectifs de la recherche, revue de la littérature, etc.) et à utiliser des techniques de collecte et d'analyse de données pour répondre à des questions de recherche. Ce cours vise à accompagner les étudiant-es dans ce cheminement. Il présente différentes techniques méthodologiques et les débats concernant leur application dans la science politique contemporaine.

En plus de l'étude de techniques particulières de recherche, le cours vise à familiariser les étudiant-es avec certaines balises concernant la recherche bibliographique, les exigences éthiques associées à la recherche sur le terrain, ainsi que la présentation écrite des résultats de recherche. Ces objectifs seront réalisés par le biais d'analyses de la méthodologie employée dans des articles scientifiques, de discussions et de présentations en classe, de même que des exposés plus magistraux sur les techniques de collecte et d'analyse de données. Les étudiants-es doivent être en mesure de lire l'anglais.

ORGANISATION DU COURS ET APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Le cours est organisé en deux parties. La première (séances 2 à 9) porte sur l'élaboration d'un projet de recherche, du questionnement initial à sa problématisation et à son opérationnalisation par le choix d'une stratégie de recherche judicieuse. La deuxième partie (séances 10 à 15) se concentre ensuite sur les principales techniques de collecte de données utilisées en sciences politiques.

Ce cours de deuxième cycle repose sur un mode d'apprentissage de type séminaire, c'est-à-dire où les discussions entre les participant-es des thèmes et des textes de la semaine permettent le développement des connaissances et des compétences. À cet effet, la lecture préalable des textes est obligatoire et la participation aux discussions du séminaire ne se limite pas à la stricte présence en classe ; il s'agit plutôt de partager vos réflexions (points saillants des textes, forces et faiblesses des approches et techniques de collectes de données, débats au sein de la littérature, etc.) et de soulever différents questions et enjeux qui se posent lors de la réalisation d'une recherche en sciences politiques.

En deuxième partie des séances, un exposé magistral ou une présentation d'un-e conférencier-ère viendra consolider les thèmes abordés.

ÉVALUATIONS

L'évaluation des étudiant-es s'effectuera selon les modalités suivantes :

| | Date de remise | Mode de travail | Pondération |
|---|---|------------------------|--------------------|
| Réalisation d'une revue systématique de la littérature | 15 mars 2020 | Individuel | 25 % |
| Rédaction et évaluation d'une notice Wikipédia | 30 janvier 2020 20 février 2020 1 ^{er} mars 2020 5 avril 2020 | Individuel | 30 % |
| Élaboration du devis de recherche | 17 avril 2020 | Individuel | 35 % |
| Participation au séminaire (questions) | Séances 2 à 15 | Individuel | 10 % |

Réalisation d'une revue systématique de la littérature – 25 %

À la suite de la séance 4 où la technique de la revue systématique de la littérature scientifique sera abordée, les étudiant-es seront outillés pour l'appliquer à leurs propres objets de recherche. Des consignes plus détaillées seront remises en classe et la revue systématique devra être rendue sur Moodle avant 22 h le dimanche 15 mars 2020.

Rédaction et évaluation d'une notice Wikipédia – 30 %

Les étudiant-es seront invité-es à rédiger une notice Wikipédia (ou à apporter des modifications substantielles à une notice déjà existante) sur le thème de leur choix, qu'il soit relié à leur sujet de mémoire ou travail dirigé ou à un enjeu méthodologique ou scientifique. Chaque étudiant-e devra également évaluer la première version de la notice d'un-e collègue. Des consignes précises seront expliquées en classe et Jean-Michel Lapointe, bibliothécaire à l'UQAM et spécialiste de Wikipédia, fera également une présentation sur le sujet lors de la séance 3. Cette évaluation s'échelonnnera selon le calendrier suivant :

- 30 janvier : choix du sujet de la notice (à valider par la professeure)
- 20 février : remise de la première version de la notice
- 1^{er} mars : remise du commentaire évaluant la première version de la notice d'un-e collègue
- 5 avril : mise en ligne sur Wikipédia de l'article final

Élaboration du devis de recherche – 35 %

Ce travail d'une longueur de 15 à 20 pages (Times New Roman, 12 points, interligne et demi) consiste en une première version du projet de mémoire que vous aurez à réaliser pendant votre maîtrise. Y seront consignés la problématique et la question de recherche, un bref survol de la littérature, les variables et hypothèses (s'il y a lieu), ainsi que la technique de collecte de données retenue. Les consignes et la grille d'évaluation seront présentées et expliquées en classe. Date de remise sur Moodle : 17 avril 2020 avant 22 h.

Participation au séminaire – 10 %

L'évaluation de votre participation au séminaire s'effectuera sous deux aspects :

- La remise obligatoire sur Moodle avant 17 h la veille de chaque séance (séances 2 à 15 inclusivement) de deux questions que vous aurez inspirées des lectures de la semaine ;
- La participation active aux discussions. À ce titre, vous devrez, à chaque séance, démontrer que vous avez fait les lectures et que vous vous êtes préparés à participer aux discussions.

CALENDRIER DES SÉANCES

| Séances | Lectures obligatoires |
|---|--|
| <p style="text-align: center;">1 Pourquoi et comment faire de la recherche ? 9 janvier 2020</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>La métho dans l'actualité</u> (1) : « Seuil officiel de pauvreté : une confusion à dénoncer », <i>Le Devoir</i>, 13 novembre 2018. ▪ <u>La métho dans l'actualité</u> (2) : « Transports publics : les limites de l'achalandage », <i>Le Devoir</i>, 26 novembre 2018. ▪ <u>Un « pensez-y-bien » sur le déroulement du séminaire</u> : « Si les femmes posent si peu de questions dans les séminaires scientifiques, c'est qu'elles savent déjà tout ? », <i>Slate</i>, 28 mars 2018. |
| Première partie – Le design et la stratégie de recherche | |
| <p style="text-align: center;">2 Le pluralisme méthodologique et la structure de l'analyse scientifique 16 janvier 2020</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ King, Gary, Robert O. Keohane et Sidney Verba (1994). « The Science in Social Science », <i>Designing Social Inquiry. Scientific Inference in Qualitative Research</i>, Princeton, NJ, Princeton University Press: 3-33. ▪ Coman, Ramona, Amandine Crespy, Frédéric Louault, Jean-Frédéric Morin, Jean-Benoît Pilet et Émilie van Haute (2016). « Les étapes de la construction d'un projet de recherche », <i>Méthodes de la science politique : de la question de départ à l'analyse des données</i>, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur : 41-57. ▪ Gagnon, Audrey (2018). « La construction des attitudes envers les Roms : le cas français », <i>Politique et Sociétés</i>, 37, 1 : 3-30. ▪ <u>La métho dans l'actualité</u> (1) : « Le sentiment de pauvreté met en évidence une insécurité sociale durable et une vision dégradée de son avenir », <i>Le Monde</i>, 21 décembre 2018. ▪ <u>La métho dans l'actualité</u> (2) : « Kamil Fadel : "L'accroissement du savoir scientifique passe nécessairement par des erreurs" », <i>Le Monde</i>, 21 août 2018. |

| Séances | Lectures obligatoires |
|---|--|
| <p style="text-align: center;">3</p> <p>L'écosystème de la diffusion des savoirs : des revues scientifiques à la vulgarisation wikipédiste</p> <p style="text-align: center;">23 janvier 2020</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Reportage « Privés de savoir ? », #DATAGUEULE, épisode 63, 10 minutes 18, 2016 : https://www.youtube.com/watch?reload=9&v=WnxqoP-c0ZE ▪ Larivière, Vincent, Stefanie Haustein et Philippe Mongeon (2015). « The Oligopoly of Academic Publishers in the Digital Era », <i>PLoS One</i>, 10, 6 : 1-15. ▪ Cardon, Dominique (2015). « Surveiller sans punir. La gouvernance de Wikipédia », In Barbe, Lionel, Louise Merzeau et Valérie Schafer (ed.), <i>Wikipédia, objet scientifique non identifié</i>, Nanterre, Presses universitaires de Paris Nanterre : 15-39. ▪ Jemielniak, Dariusz (2014). « Wikipedia, a Professor's Best Friend », <i>The Chronicle of Higher Education</i>, October 13, [en ligne] : https://www.chronicle.com/article/Wikipedia-a-Professors-Best/149337 ▪ <u>La métho dans l'actualité</u> : « Quand les scientifiques se révoltent contre les géants de l'édition savante », <i>Le Devoir</i>, 25 janvier 2019. |
| <p style="text-align: center;">4</p> <p>Question, problématique de recherche et revue de la littérature</p> <p style="text-align: center;">30 janvier 2020</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bourgeois, Isabelle (2016). « La formulation de la problématique », In Gauthier, Benoît et Isabelle Bourgeois (ed.), <i>Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données</i>, Québec, Presses de l'Université du Québec : 50-75. ▪ Séguin, Catherine (2016). « La recension des écrits et la recherche documentaire », In Gauthier, Benoît et Isabelle Bourgeois (ed.), <i>Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données</i>, Québec, Presses de l'Université du Québec : 76-100. ▪ Petticrew, Mark et Helen Roberts (2006). « Why do we need systematic review? » <i>Systematic reviews in the social sciences: a practical guide</i>, Malden, MA, Oxford : Blackwell Pub: 1-26. ▪ Perron, Léonie et Maude Benoit (2019). « Les effets des réformes managériales sur les <i>street-level bureaucrats</i> dans la prestation du soutien à domicile aux personnes âgées : une revue systématique », <i>Revue d'études en action publique (REAP)</i>, 1, 1 : 26-35. ▪ Tummers, Lars L. G., Victor Bekkers, Evelien Vink et Michael Musheno (2015). « Coping During Public Service Delivery: A Conceptualization and Systematic Review of the Literature », <i>Journal of Public Administration Research and Theory</i>, 25, 4 : 1099-1126. ▪ <u>La métho dans l'actualité</u> : « "Suicide - L'envers de notre monde", le livre qui analyse un étonnant déclin », <i>Le Monde</i>, 5 février 2018. |
| <p style="text-align: center;">5</p> <p>Introduction aux méthodes quantitatives en sciences sociales</p> <p style="text-align: center;">6 février 2020</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Séance animée par Romain Lecler, les textes seront disponibles sur Moodle |

| Séances | Lectures obligatoires |
|---|--|
| <p style="text-align: center;">6</p> <p>Construire un cadre analytique : modèles causal et compréhensif 13 février 2020</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mace, Gordon et François Pétry (2017). « Poser l'hypothèse » et « Construire un cadre opératoire », <i>Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales</i>, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval : 35-64. ▪ Durand, Claire et André Blais (2016). « La mesure », In Gauthier, Benoît et Isabelle Bourgeois (ed.), <i>Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données</i>, Québec, Presses de l'Université du Québec : 222-248. ▪ Ross, Michael L. (2004). « How Do Natural Resources Influence Civil War? Evidence from Thirteen Cases », <i>International Organization</i>, 58, 01 : 35-67. ▪ Cramer Walsh, Katherine (2012). « Putting Inequality in Its Place: Rural Consciousness and the Power of Perspective », <i>American Political Science Review</i>, 106, 03 : 517-532. ▪ Morissette, Benoît (2017). « Les fondements de la liberté et de la civilisation » : le rapport Durham, les institutions municipales et le libéralisme », <i>Canadian Journal of Political Science</i>, 50, 04 : 955-981. ▪ <u>La métho dans l'actualité</u> : « Fin de parcours difficile », <i>Actualités UQAM</i>, 1^{er} mai 2017. |
| <p style="text-align: center;">7</p> <p>La stratégie de recherche : étude de cas et comparaison 20 février 2020</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gazibo, Mamoudou et Jane Jenson (2015). « La classification comme outil de base », In Gazibo, Mamoudou et Jane Jenson (ed.), <i>La politique comparée. Fondements, enjeux et approches théoriques</i>, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal : 27-48. ▪ Della Porta, Donatella (2008). « Comparative Analysis: Case-oriented versus Variable-oriented Research », In Della Porta, Donatella et Michael Keating (ed.), <i>Approaches and Methodologies in the Social Sciences. A Pluralist Perspective</i>, Cambridge, Cambridge University Press: 198-222. ▪ Maioni, Antonia (1997). « Parting at the Crossroads: The Development of Health Insurance in Canada and the United States, 1940-1965 », <i>Comparative Politics</i>, 29, 4: 411-431. ▪ Alcantara, Christopher et Adrienne Davidson (2016). « Negotiating Aboriginal Self-Government Agreements in Canada: An Analysis of the Inuvialuit Experience », <i>Canadian Journal of Political Science</i>, 48, 03 : 553-575. ▪ <u>La métho dans l'actualité</u> : « Violences sexuelles : les universités peinent à faire leurs devoirs », <i>Le Devoir</i>, 28 juin 2018. |
| <p>Semaine de lecture – 24 février au 1^{er} mars</p> | |

| Séances | Lectures obligatoires |
|--|--|
| <p style="text-align: center;">9 L'éthique en recherche et l'apprentissage de l'écriture scientifique 5 mars 2020</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Doucet, Hubert (2010). « De l'éthique de la recherche à l'éthique en recherche », <i>Éthique publique</i>, 12, 1 : 13-30. ▪ Zaki, Lamia (2006). « L'écriture d'une thèse en sciences sociales : entre contingences et nécessités », <i>Genèses</i>, 65, 4 : 112-125. ▪ Benoit, Maude (2018). « L'apprentissage et la pratique de l'écriture scientifique aux études supérieures », <i>Politique et Sociétés</i>, 37, 3 : 115-122. ▪ <u>La métho dans l'actualité (1)</u> : « Prévenir la fraude, dopage des scientifiques », <i>Le Monde</i>, 17 août 2015. ▪ <u>La métho dans l'actualité (2)</u> : « Le scandale Stapel, ou comment un homme seul a dupé le système scientifique », <i>Le Monde</i>, 9 décembre 2012. ▪ <u>La métho dans l'actualité (3)</u> : « La recherche scientifique face aux groupes d'intérêts et à la frilosité des universités », <i>Découvrir</i>, 25 janvier 2019. |
| Deuxième partie – Les techniques de collecte de données | |
| <p style="text-align: center;">10 Intégrer l'histoire à la méthode : le process tracing et les archives 12 mars 2020</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mace, Gordon et François Pétry (2017). « Choisir un instrument de collecte de l'information », <i>Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales</i>, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval : 81-96. ▪ Ricks, Jacob I., and Amy H. Liu (2018). « Process-Tracing Research Designs: A Practical Guide », <i>PS : Political Science & Politics</i>, 51, 4: 842-846. ▪ Crasnow, Sharon (2017). « Process Tracing in Political Science: What's the Story? », <i>Studies in History and Philosophy of Science</i>, 62: 6-13. ▪ Munroe, H.D. (2011). « Style within the centre: Pierre Trudeau, the War Measures Act, and the nature of prime ministerial power », <i>Canadian Public Administration / Administration publique du Canada</i>, 54, 4: 531-549. ▪ Harvey, Frank P. (2012). « President Al Gore and the 2003 Iraq War: A Counterfactual Test of Conventional "W"isdom », <i>Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique</i>, 45, 1 : 1-32. |

| Séances | Lectures obligatoires |
|--|---|
| <p style="text-align: center;">11 Les entretiens 19 mars 2020</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Roulston, Kathryn, Kathleen deMarras et Jamie B. Lewis (2016). « Learning to Interview in the Social Sciences », <i>Qualitative Inquiry</i>, 9, 4 : 643-668. ▪ Leech, Beth L. (2002). « Asking Questions: Techniques for Semistructured Interviews », <i>Political Science and Politics</i>, 35, 4 : 665-668. ▪ Gingras, Anne-Marie, Adriana Dudas, Magali Paquin et Marc Foisy (2008). « Les représentations sociales de la démocratie », <i>Politique et Sociétés</i>, 27, 2 : 11-40. ▪ Klandermans, Bert, Annette Linden et Nonna Mayer (2005). « Le monde des militants d'extrême droite en Belgique, en France, en Allemagne, en Italie et aux Pays-Bas », <i>Revue internationale de politique comparée</i>, 12, 4: 469-485. ▪ Marier, Patrik, Daniel Dickson et Anne-Sophie Dubé (2020, à venir). « Using focus groups in comparative policy analysis », <i>Handbook of research methods and applications in comparative policy analysis</i>: 293-308. ▪ <u>La métho dans l'actualité (1)</u> : « Cannabis : Statistique Canada pistera le THC dans les égouts », <i>La Presse</i>, 14 février 2018. ▪ <u>La métho dans l'actualité (2)</u> : « Ce que l'analyse des recherches sur Google nous apprend sur la psyché humaine », <i>Le Monde</i>, 11 juillet 2017. |
| <p style="text-align: center;">12 L'analyse de discours et de contenu 26 mars 2020</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Leray, Christian et Isabelle Bourgeois (2016). « L'analyse de contenu », In Gauthier, Benoît et Isabelle Bourgeois (ed.), <i>Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données</i>, Québec, Presses de l'Université du Québec : 426-453. ▪ Bardin, Laurence (2013). « Organisation de l'analyse », In <i>L'analyse de contenu</i>, Presses Universitaires de France : 125-133. ▪ Laffey, Mark et Jutta Weldes (2004). « Methodological Reflections on Discourse Analysis », <i>Qualitative Methods. Newsletter of the American Political Science Association Organized Section on Qualitative Methods</i>, 2, 1: 28-30. ▪ Saurette, Paul et Kelly Gordon (2013). « Arguing Abortion: The New Anti-Abortion Discourse in Canada », <i>Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique</i>, 46, 1 : 157-185. ▪ Rooduijn, Matthijs et Teun Pauwels (2011). « Measuring Populism: Comparing Two Methods of Content Analysis », <i>West European Politics</i>, 34, 6 : 1272-1283. ▪ <u>La métho dans l'actualité</u> : « Étudier les lettres de suicide pour mieux orienter les soins en santé mentale », <i>Le Devoir</i>, 23 juillet 2018. |

| Séances | Lectures obligatoires |
|---|--|
| <p style="text-align: center;">13 Pourquoi et comment faire une analyse de contenu informatisée ? Le logiciel qualitatif QDA Miner 2 avril 2020</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Séance se déroulant en laboratoire informatique |
| <p style="text-align: center;">14 Les sondages et les méthodes expérimentales 9 avril 2020</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mendelsohn, Matthew et Jason Brent (2001). « Understanding Polling Methodology », <i>Isuma</i> : 131-136. ▪ Bourdieu, Pierre (1973). « L'opinion publique n'existe pas », <i>Les temps modernes</i>, 318 : 1292-1309. ▪ Morton, Rebecca et Kenneth Williams (2008). « Experimentation in Political Science », In Box-Steffensmeier, Janet M., Henry E. Brady et David Collier (ed.), <i>The Oxford Handbook of Political Methodology</i>, Oxford, Oxford University Press : 339-356. ▪ Giasson, Thierry, Richard Nadeau et Éric Bélanger (2005). « Débats télévisés et évaluations des candidats : la représentation visuelle des politiciens canadiens agit-elle dans la formation des préférences des électeurs québécois? », <i>Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique</i>, 38, 04 : 867-895. ▪ Boyadjian, Julien et Julien Velcin (2017). « L'analyse quantitative des médias sociaux, une alternative aux enquêtes déclaratives ? », <i>Questions de communication</i>, 31 : 111-135. ▪ <u>La métho dans l'actualité</u> (1) : « La difficile utilisation des statistiques ethniques en France », <i>Le Monde</i>, 19 mars 2019. ▪ <u>La métho dans l'actualité</u> (2) : « Femmes et aînés, les oubliés des essais cliniques sur les maladies du cœur », <i>Le Devoir</i>, 31 juillet 2018. |
| <p style="text-align: center;">15 L'ethnographie et la sociologie visuelle 16 avril 2020</p> | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Blee, Kathleen M. (2002). « Introduction: Crossing a Boundary », <i>Inside Organized Racism: Women in the Hate Movement</i>, Berkeley, University of California Press: 1-21. ▪ Patsias, Caroline (2016). « Introduction », <i>Une chronique de la démocratie ordinaire : les comités de citoyens au Québec et en France</i>, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal : 15-50. ▪ Goffman Erving (1988 [1977]). « La ritualisation de la féminité », <i>Les moments et leurs hommes</i>, Éditions Points, Paris : 185-223. ▪ Meyer Michaël (2017). « De l'objet à l'outil : la photographie au service de l'observation en sciences sociales », <i>Recherches qualitatives</i>, 22 : 8-23. ▪ <u>La métho dans l'actualité</u> (1) : « Un journaliste de La Presse infiltré chez Walmart », <i>L'Aut'Journal</i>, 28 mai 2015. ▪ <u>La métho dans l'actualité</u> (2) : « Travailleurs agricoles sans loisirs ni vie sociale », <i>Le Devoir</i>, 14 avril 2018. |

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs@uqam.ca

www.tredepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : [514-987-3131](tel:514-987-3131)

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir www.r18.uqam.ca). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site www.infosphere.uqam.ca pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



RÈGLEMENT

18

SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.